I.D.F.P – Grasse

Institut du droit de la Famille et du Patrimoine du Barreau de Grasse

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LA FORMATION

INITIATION AU DROIT DES SUCCESSIONS PHASE I : DEVOLUTION-DELAIS-OPTIONS-SAISINE …

Par Maître Nathalie LEVILLAIN, Notaire et Formatrice en droit Patrimonial de la Famille

Le Vendredi 13 février 2026
De 9 à 12h30 et de 13h 30 à 17 heures
Pause déjeuner avec cocktail déjeunatoire de 12h30 à 13h 30
Au sein de la Maison de l'Avocat – Espace GARNERO
64 avenue Pierre Sémard – 06130 GRASSE

Nom – Prénom :

ADRESSE MAIL :

Adhérent IDPF : OUI/NON

Frais d'Inscription :

O **Adhérents IDFP** : 80,00 € O **Non Adhérents, membres d'honneur** : 100,00 €

- **Adhérents Jeune Barreau (moins de 3 ans) et membres sympathisants : 40,00 €**
- **Avocats inscrits au Barreau en janvier 2026 : GRATUIT**

IMPORTANT : Pour que les inscriptions soient prises en compte, le présent bulletin d'inscription, accompagné du chèque de règlement à l'ORDRE DE IDFP GRASSE, doit être impérativement DEPOSE CASE N° 215 de Me Mélanie GANASSI ou posté à son 11 avenue Pierre Sémard- Villa le Cèdre- 06130 GRASSE avant le lundi 9 février 2026 - 12 heures – DELAI DE RIGUEUR

Aucune inscription ne sera validée sans le règlement parvenu dans le délai.

LES SUPPORTS NE SERONT ADRESSES QU'AUX PERSONNES INSCRITES DANS LES DELAIS

Le présent bulletin d'inscription vaut reçu, à la date du chèque et sous réserve de son encaissement :

BANQUE : NUMERO DU CHÈQUE